

# Pour que vive le fédéralisme

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **39 (2002)**

Heft 1527

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1008679>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Domaine Public

domainepublic.ch

JAA 1002 Lausanne  
Annoncer les rectifications  
d'adresses

6 septembre 2002  
Domaine Public n° 1527  
Depuis trente-neuf ans,  
un regard différent sur l'actualité

## Pour que vive le fédéralisme

**L**ORS DE LA RÉCENTE CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE FÉDÉRALISME, QUI S'EST TENUE À SAINT-GALL, LES PARTICIPANTS ONT DÉBATTU DE l'avenir de cette forme particulière d'organisation de la puissance publique. On y a souligné le fait que, globalement, le fédéralisme gagnait du terrain.

Cette tendance justifie-t-elle que la Suisse se complaise dans l'autosatisfaction? D'un point de vue historique, on peut certes affirmer que notre pays n'aurait pu voir le jour sous une forme centralisée. Napoléon Bonaparte le constatait après l'échec de la République helvétique: «La Suisse est fédéraliste ou elle n'est pas». Les procédures subtiles et la répartition des compétences mises en place en 1848 n'ont pas peu contribué à la constitution progressive d'un sentiment de commune appartenance. Les conservateurs vaincus et meurtris se sont provisoirement repliés dans leurs fiefs cantonaux investis de pouvoirs importants.

Mais une collectivité ne vit pas de son histoire. Ce qui a fait hier son succès peut demain contribuer à sa perte. Le rôle de l'État et la densité de son action - la matière première sur laquelle se construit la structure pyramidale complexe du pouvoir central, des cantons et des communes - ont considérablement évolué. L'équilibre entre les niveaux de pouvoir est perturbé par les nouvelles tâches régulièrement confiées à la Berne fédérale. La croissance inégale de la population sur le territoire creuse l'écart démographique entre les cantons et affaiblit dangereusement le principe démocratique d'«un citoyen,

une voix». Et la forte mobilité de la population - on n'habite plus forcément là où on travaille - met en question le découpage initial aussi bien cantonal que communal. Enfin les villes, qui aujourd'hui abritent la majorité de la population et remplissent des fonctions essentielles, restent singulièrement absentes de l'organisation politique du pays.

Ces dernières années, de nombreuses propositions de réforme ont vu le jour: nouveau découpage régional, fusion de cantons, rééquilibrage de la représentation au Conseil des États notamment. Plus concrètement, la nouvelle répartition des tâches entre Confédération et cantons et la réforme de la péréquation financière se veulent une adaptation modeste du fédéralisme aux conditions présentes. Des changements ponctuels n'ont aucune chance de réalisation dans la mesure où des cantons se retrouvent perdants. Car les procédures mises en place en 1848 verrouillent le statu quo au bénéfice des plus petits. Seule une grande négociation, visant à résoudre simultanément tous les problèmes créés par l'héritage fédéral du siècle passé, permettrait de dépasser la logique du jeu à somme nulle et d'imaginer un fédéralisme où chaque canton et la Confédération y trouveraient leur compte. JD

---

**Les villes, qui aujourd'hui abritent la majorité de la population, restent singulièrement absentes de l'organisation politique du pays.**

### Sommaire

**Fondation Suisse solidaire:** Les raisons impératives d'un soutien (p. 2)

**Prévoyance professionnelle:** Savoir prolonger une manif (p. 3)

**Génie génétique:** Les règles du jeu (p. 4)

**Expositions nationales:** Quand l'esprit critique était à la peine (p. 5)

**Forum:** Des jeunes en rade (p. 6)

**La vue des Alpes (fin):** La philosophie de la vache (p. 7)